

ÉVÈNEMENT

[Transformer en Acte : *compte rendu détaillé*] Passé

Mise à jour de cette page :

30/08/2022

Appel à candidatures pour la constitution d'un Comité d'Experts Santé-Environnement-Travail



Type d'évènement

Autre

Santé publique France a souhaité porter la composante « Santé environnement, Changement climatique, Santé travail » comme un enjeu stratégique de santé

Date

du vendredi 1 juillet 2022 au

lundi 29 août 2022

publique pour les travaux de l'agence. La finalité des actions qu'elle mène sur cet enjeu est d'apporter des connaissances utiles pour informer les décideurs en charge des politiques publiques pour améliorer les conditions de vie des populations y

Publics :

Professionnels

compris celle au travail et, sur la base de ces connaissances, recommander les mesures permettant de protéger la santé des populations exposées à des nuisances

Lien externe

<https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2022/appel-a-candidatures-pour>

environnementales et/ou professionnelles. A cette fin, il est indispensable que

2. assure la robustesse scientifique des conclusions produites, en se basant sur les meilleurs référentiels méthodologiques possibles,

2. garantit l'expertise et l'indépendance scientifique des réponses de santé publique apportées et

Personne contact

3. formule, au sens de la charte de l'expertise sanitaire, des avis/recommandations aux

Organisateur

- Santé Publique France

Dans ce contexte, l'agence a décidé de renforcer le recours à l'expertise externe en constituant :

- une liste de personnalités qualifiées externes qui puisse, lorsque nécessaire, venir en appui aux activités scientifiques et d'expertise de l'agence dans l'élaboration de ses réponses de santé publique notamment suite à des signaux en lien avec l'environnement général ou professionnel ;
- un comité d'experts pluridisciplinaire qui puisse formuler des avis et recommandations dans un objectif de protection des populations et dans une dimension intégrée de santé publique suite à des signaux et/ou des travaux de l'Agence en santé-environnement ou santé-travail.

Deux appels à candidatures sont donc lancés afin de constituer chacun de ces collectifs. Les missions et modalités de fonctionnement de ces collectifs sont précisées dans chacun des appels.

